

**Recrute pour mi-octobre 2015**

*1 Formateur à 60% en CDI  
CC 1966*

Il ou elle assurera dans le cadre du projet institutionnel les missions générales suivantes :

- conception, ingénierie et mise en œuvre de référentiels de formation et de ressources pédagogiques,
- interventions pédagogiques : enseignement, travaux dirigés, accompagnement de parcours, guidance de travaux, évaluation...,
- animation et coordination d'un ou plusieurs dispositifs de formation : promotion, groupe, dispositif, module..., formation permanente.

L'activité de la personne retenue s'inscrira, dans le Centre d'Activité mettant en œuvre les formations « enfance famille » et contribuera, plus particulièrement, à la formation des Assistants de Service Social.

➤ **Les conditions d'embauche**

- Etre titulaire d'un diplôme de travail social, ou disposer d'une connaissance approfondie du secteur social,
- Justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur social, éducatif, de l'animation ou de la formation,
- Etre titulaire (ou en cours de préparation) d'un diplôme ou d'un titre homologué ou enregistré au Répertoire National des certifications professionnelles au moins au niveau II (DEIS – Maîtrise – Master...). Niveau I souhaité,
- Permis B obligatoire.

➤ **Capacités spécifiques recherchées**

- Capacité à travailler en équipe, et à s'inscrire dans les orientations institutionnelles,
- Disposer d'une expertise dans un des champs d'intervention du travail social, une pratique et une connaissance de la démarche de développement social local seraient fortement appréciées,
- Expérience des pédagogies actives à destination des adultes,
- Aptitudes au développement de la formation permanente des salariés du secteur.

**Modalités de candidature :**

par courrier à : Monsieur le Directeur Général IRTESS - 2, rue Professeur Marion - 21000 DIJON

ou

par courriel à : [direction.generale@irtess.fr](mailto:direction.generale@irtess.fr)

- votre courrier de candidature,
- votre Curriculum Vitæ,
- un document rédigé, d'environ 3 pages, présentant :
  - \* votre point de vue sur la construction d'un socle commun de compétences pour la formation des travailleurs sociaux.
  - \* ce que pourrait être votre contribution à la formation des travailleurs sociaux au regard de votre expérience et de votre lecture des évolutions du champ professionnel.

**Au plus tard le 21 août 2015**